



N° 57

Mai - Juin 1984

N'EN PARLONS PLUS ...

Lorsque l'on évoque les luttes religieuses des 17^e et 18^e siècle, ou les maquis cévenols de la dernière guerre, il est fréquent de s'entendre répondre "N'EN PARLONS PLUS".

Ne parlons plus de ce passé douloureux disent certains : il n'y a plus de tension entre protestants et catholiques Cévenols, entre les Français du Maréchal et ceux du Général les oppositions s'estompent, les Allemands et Français sont maintenant Européens... n'en parlons plus de peur, en touchant des cicatrices, de ressusciter des haines... ou des regrets traumatisants.

Bien entendu ce risque existe, mais oublier serait beaucoup plus grave.

Les démons de l'intolérance, du sectarisme, associés à la recherche d'intérêts matériels, de soif de puissance et mêlés à des règlements de compte personnels, sont toujours présents ou latents dans le monde d'aujourd'hui et il est indispensable que notre réflexion se porte sur le passé, même quant il comporte des aspects douloureux, voire sanglants, afin d'y trouver un enseignement pour le présent.

En cette période de commémoration des 40 ans des maquis ou du tricentenaire de la Révocation...**PARLONS EN** en souvenir de ceux qui ont souffert en essayant de comprendre le "pourquoi" des actions, en recherchant comment ces épreuves peuvent nous guider dans notre vie présente.

Compréhension des autres -sans compromission-, recherche d'une liberté ne conduisant pas à opprimer son voisin, tolérance s'alliant avec fermeté et constance dans les convictions... que d'équilibres difficiles à réaliser. Que de résonances pour celui qui se penche sur le passé de sa région, de sa famille et QUE D'ACTUALITE lorsqu'il réfléchit aux problèmes d'aujourd'hui.

Parlons en... pour que les difficultés de nos ancêtres nous éclairent, évitent à nos enfants de commettre les mêmes fautes et nous incitent à rester irréductiblement fidèles à nos convictions, tout en respectant celles des autres.

font
VIVE

.CC Font Vive
3, Grand - Rue
30450 GENOLHAC (Gard)

Jean-François BRETON

ASSEMBLEE GENERALE LCC : 9 août 1984 à 14 heures
à FLORAC - Salle de la Mairie

GENEALOGIES CEVENOLES

De nombreux numéros de L.C.C ont été publiés depuis la parution de la dernière liste de généalogies cévenoles disponibles. Nous en avons cependant depuis reçu de nombreuses.

En vue d'un prochain numéro nous demandons à nos lecteurs de nous adresser :

. soit des généalogies établies, qui bien entendu ne peuvent jamais être complètes, car il manque toujours quelques chainons,

. soit l'indication des familles en cours d'étude .

Nous ferons paraître ces listes avec l'adresse des auteurs ou des abonnés intéressés, afin que des échanges directs puissent s'établir.

Notre revue n'est pas une publication d'association généalogique mais une région comme les Cévennes est vivante et réelle de ses familles du passé et d'aujourd'hui. Rappelons que nous attendons de nos lecteurs de courtes communications sur des faits saillants, des aspects particuliers de la vie de ceux dont ils ont étudié la généalogie.

=====

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUEPNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. CUCHE, M. DABANT, Mme A. DURAND-TULLOU, Mme DUTHU-LATOURE, J.B. ELZIERE, Ph. JOUTARD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, R. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. ROUX, J. SALLES, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : L.C.C. FONT VIVE, 3, Grand Rue
30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1^{er} janvier de chaque année (6 ros par an)
70 F. à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT VIVE, ou a C.P. :
Montpellier 2.000.14 C. - Lien des chercheurs cévenols.
- . Abonnement réduit à 35 F. pour étudiants, ecclésiastiques...
- . Prix au numéro : 12 francs

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription n° 57172.

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE

ASSEMBLEE GENERALE L.C.C.

août 1984 à 14 heures

dans la salle de la MAIRIE de FLORAC (parking du Château)

°°°

A signaler une exposition sur les orchidées au Château, siège du Parc

PUBLICATIONS NOUVELLES

- LA CENDRE ET LE FEU par Simone PESQUIES-COURBIER

Ce livre nous raconte l'histoire douloureuse d'une famille protestante cévenole de 1914 à nos jours. Face aux malheurs successifs que les deux guerres leur ont apporté, les personnages luttent avec noblesse et fierté. L'austérité et la grandeur de leur caractère, en parfaite harmonie avec la sévérité des paysages, leur fera vaincre le sort hostile qui leur fut réservé. Livre passionné et passionnant pour ceux qui aiment les Cévennes. Edition Robert LAFFONT Paris 1984.

- LE MAQUIS D'ARDAILLES par Robert POUJOL

A partir des témoignages des membres de ce maquis, Robert POUJOL a rédigé son histoire d'octobre 43 à la Libération. Implanté à l'Est de Vallesraugue ce maquis, créé et dirigé par le pasteur OLIVES, était pour une très grande part constitué de Cévenols. Il a eu des périodes difficiles, notamment lors de l'attaque Allemande du 29 février 1944 dont les 40 ans viennent d'être célébrés récemment, mais ses membres ont toujours témoigné de leur fidélité à l'esprit de résistance.

Il est bon qu'en cette période de commémoration de grandes batailles, l'histoire, plus humble mais de ce fait plus humaine, de petits groupes de combattants soit mieux connue.

- CEVENOLS DU REFUGE : Les DAUTUN

Notre adhérent Jean DAUTUN vient de réaliser une intéressante présentation de deux Cévenols du Refuge : les frères DAUTUN ; le pasteur Jean Antoine DAUTUN fut Ministre à AIGREMONT (Gard) puis à St JULIEN d'ARPAON (Lozère) et à St PRIVAT de VALLONGUE (Lozère) avant de se réfugier en Suisse en 1684 ; il fut le précepteur de Jean Alphonse Turretini, fils du théologien et c'est par la correspondance qu'il lui adressa que nous connaissons une grande partie de sa vie mouvementée. Son frère aîné, Pierre DAUTUN devint notaire à Morges et eut une très nombreuse descendance. (51 pages. Photocopie disponible à LCC. 50 fr. franco).

=====

LES GALERES DE FRANCE ET LES GALERIENS PROTESTANTS DES XVII° et XVIII° siècles par Gaston TOURNIER

Les Presses du Languedoc rééditent ce livre essentiel sur ce moyen de conversion religieuse utilisé par Louis XIV afin d'obliger les Protestants à renier leur foi et à leur interdire de partir à l'étranger. Il contient des notices biographiques sur 2 800 protestants qui souffrirent sur les Galères et parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Cévenols.

Réimpression en 2 tomes (640 p. et 632 p) - 40 photos - Presses du Languedoc, 33 rue Rouchier, 34000 MONTPELLIER

Sur ce même sujet, signalons :

LES GALERIENS PROTESTANTS DU ROI SOLEIL par André ZYSBERG

Revue l'Histoire, n° 66, avril 1984.

L'auteur achève une thèse d'Etat sur "les galères et les galériens du Roi de France", 1660-1748

=====

- R E P O N S E S -

CEVENOLS REFUGIES en ECOSSE (515 - Martine PLARD)

Je n'ai trouvé aucun cévenol cité dans les classiques français (Ch. Weiss, S. Smiles...). Il faudrait voir dans le livre de Burn, "History of the Foreign protestant refuges" et écrire à la "Huguenot Society of London" - 67, Victoria Road Kensington - London W 8, afin de savoir si cet aspect n'est pas traité dans l'une de leur publication.

J.F. BRETON

LE TERME ECUYER (518 - J. SCHLOESING)

Dans les textes d'actes publics en langue française de notre région, d'environ mi XVI° à mi XVII°, certains individus sont intitulés "Ecuyers". Je n'ai jamais lu, ni ouï dire, que le titre se rattache à une promotion "officielle" venue d'un pouvoir supérieur. Je n'ai recueilli aucune preuve que ces hommes aient été les ecuyers de quelques personne plus distinguée. Ils se disent tels et les notaires l'écrivent. Qui sont ces hommes ? Dans quelques cas ce sont des rejetons parfois jeunes, parfois cadets d'une lignée à la nobilité déjà consacrée. Beaucoup plus fréquemment, il semble s'agir de non nobles de naissance plus ou moins postulants à une "promotion" nobiliaire. Bourgeois de familles fiéffées, enfants de titulaires (ou titulaires eux mêmes) d'offices conférant à terme la noblesse, gens issus du négoce (ou le pratiquant encore eux mêmes) mais cherchant à passer à l'étage au dessus. Le "Scutifer", des actes latins d'avant 1539 était assez employé dans le XV°. mais "Ecuyer" décore beaucoup plus de monde entre 1550 et 1650. Et ce monde prélude à des "Nobles un tel" des XVII et XVIII° ; en tel grand nombre qu'il y aura les enquêtes et les maintenues de la fin XIII à XVI°, terme qui en principe désignait les nobles non armés chevaliers.

J. PELLET

CULTURE DU CHANVRE en CEVENNES (527 - J. DAUTUN)

Les Archives Départementales de l'Aveyron ont présenté en 1971, sous le titre "Un tisserand de Campagne" une exposition concacrée à la culture, à la présentation et au tissage du chanvre, tel qu'il se pratiquait dans les campagnes. L'outillage exposé (broie, cardes, quenouilles, fuseaux, dévidoirs, ourdissoirs, métiers) était accompagné de références aux archives, mais aussi à la tradition orale. Les techniques et le vocabulaire cévenols ne devaient pas être très différents.

J. DELMAS - A.D. de l'Aveyron

LE LIVRE DE RAISON DE J. VELAY (534 - A. FOLCHER)

"Le livre de raison de Jean Velay a été largement utilisé pour la thèse d'Ecole des Chartes de Lise Dupouy publiée dans le Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes, 1966, sous le titre : "Les Protestants de Florac de la Révocation de l'Edit de Nantes à l'Edit de Tolérance (1685-1787)", page 50 à 185. L'auteur donne une généalogie de la famille de Jean Velay, viguier de Florac, et cite le titre exact du manuscrit "Petit livre de mémoire des affaires domestiques de la maison". C'est une des définitions du Livre de Raison, qui est un registre sur lequel un individu inscrit les actes concernant sa famille ou son activité. Parfois le chroniqueur domestique se découvre des talents de chroniqueur de la vie locale... C'est le cas de Jean Velay. On trouve de ces chroniques domestiques dans nos archives et souvent dans les fonds de notaires ou sur les pages de garde des minutiers.

La Revue du Gévaudan... de 1966 doit être disponible au siège de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, à Mende".

J. DELMAS

Il existe un microfilm du livre de raison de Jean VELAY, viguier de Florac (début VIIIe s.), sous la cote I Mi 89 aux A.D. Hérault. L'original est dans des Archives privées.

Je vous signale aussi la publication suivante : BOYER (Auguste). Extrait du "petit livre de mémoires des affaires domestiques" de Jean VELAY, viguier de Florac, (Documents... sur la peste de 1720-1722 en Gévaudan, tome II, Mende, Privat, 1889, pp. 505-540) et le travail de Lise DUFOUY les protestants de Florac de la Révocation de l'Edit de Nantes à l'Edit de Tolérance (1685-1787) paru à la librairie protestante à PARIS, sans date (vers 1965)

Je rappelle que les livres de raison sont des registres de compte où sont rapportés, entre les chiffres, des événements sociaux.

H. DUTHU-LATOURE

TOPONYMIE DES CEVENNES GARDOISES (535 - Ch. TALON)

. Quartet : Il faudrait savoir à quel type de terrain ce toponyme s'applique. Le "quartet" est une mesure pour le vin. On peut avoir désigné par ce mot une parcelle de vigne donnant un quartet de vin. Le pluriel désignerait un terroir de petites vignes.

. Cayrade : Sans doute une terre carrée ou formant un angle (un cayre).

. Hermas : Terre en friche. On emploie en pays de vignoble le mot herme (erm) pour désigner une terre, jadis plantée en vigne, qu'on laisse reposer.

. Tourre : Tour, peut désigner une construction militaire, une maison ayant une apparence de tour, ou un empilement de pierres.

. Reboul : Souche d'arbre, peut désigner un terrain planté d'arbres, laissé à l'abandon : oliveraie gelée, avec des surgeons repartant à la base des troncs, etc. Le Reboulet se rattache au même mot.

. Subes : genre du mot ? Ne serait-ce pas le liège (lou subé) ? Il faudrait voir s'il y avait des chênes. Ou encore Piège à loup ; voir le n° 47 de LCC p.67 et le n° 48 p. 71-72.

. Les Mahistres : On trouve plusieurs fois dans LCC mention d'une famille Mahistres ou Maistres. Ne serait-ce point d'abord un anthroponyme dérivé du latin Magister, maître ?

. Usclade : terre brûlée. Ce terme peut évoquer un incendie accidentel, ou la pratique de l'écobuage ou encore un lieu sur lequel on faisait le feu de la Saint-Jean. Topographie, archives ou tradition pourraient permettre de choisir la bonne solution.

J. DELMAS

Il me semble que ces noms de lieux relèvent de l'occitan :

- . Hermas : Terres en friches
- . Cayrades : lieux pierreux
- . Ranquets : coteaux, montée (+ ou - rocheux)

J. CABOT

1) Signification certaine :

- . Les Cayrades : lieu parsemé de rochers
- . les Hermas (ou ermas) : Landes désertes et incultes
- . la figueyrolle : où se trouvent des figuiers
- . l'aulanet (aulagnier-aveline) : noisetier

- . les ranquets (diminutif de Ranc) : Barre rocheuse
- . les usclades : brulis
- . les crouzeasses (augmentatif de cros ; crous) Grands creux, grandes cuvettes

2) Signification apparemment évidente mais devant être interprétée dans le contexte local :

- . les mahistres (ou maïstres) : maitres
- . la tourre : tour
- . le castillou : château
- . Poutchane : sans doute une des nombreuses prononciation de "pech-puech" etc... mais le sens du suffixe "ane" m'échappe.

3) Sur les autres termes je ne me livrerai pas à des essais d'interprétation qui pourraient exciter le verve sarcastique des toponymistes professionnels.

Dr et Mme M. MONOD

Certaines appellations citées semblent être des patronymes, tels que Mahistres, Reboul, qui ont pu donner leur nom aux lieudits, phénomène assez fréquent dans la région. Toutefois Mahistre peut tirer son origine de maître. Les Mahistres auraient donc pu être un lieu où résidaient des chefs de communauté.

Les Hermas, ou Armas : terrains en friche. Les bois hermes étaient des terrains à pacages.

Les Subes étaient des pièges à loups. On en a signalé dans diverses parties des Cévennes.

Les Usclades étaient des bois ou terrains incendiés.

La Tourre : la tour, prononcée en patois. Vraisemblablement un lieu où se situait un édifice de ce nom.

J. DAUTUN

J'ai rencontré certaines de ces appellations dans d'autres régions du Languedoc avec les significations suivantes :

- . Les Cayrades : champs de forme carrée
- . les Hermas ou Hermes (nom commun) : terre inculte mais susceptible d'être cultivée.
- . les Subes : ce qui est au-dessus
- . les Crouzeasses ou Crouzades : à la croisée des chemins

P. OLLIER-CAYLA

DIRECTE (536 - J.P. Chabrol)

Voici la définition du Dictionnaire des Institutions de la France de Marcel MARION : "Directe : mot souvent employé pour désigner le territoire relevant d'une seigneurie : il se disait le plus souvent des héritages roturiers dépendant de cette seigneurie".

H. DUTHU-LATOIR

Même réponse de M. R. POUJOL

Par directe on entendait l'ensemble des terres relevant d'un Seigneur et pour lesquelles les tenanciers versaient un cens annuel (censive). "Avoir la directe" signifiait que l'on avait le droit de percevoir le cens sur ladite terre.

J. CABOT

FABRE D'OLIVET (537 - J.L. MAJOUREL)

Je signale :

. de Léon Cellier : FABRE d'OLIVET, contribution à l'étude des aspects religieux du romantisme, Nizet - PARIS - 1953 (3 bis, place de la Sorbonne, V°) exemplaires encore disponibles.

quelques inédits se trouvent à la bibliothèque municipale d'Hyères (La langue d'Oc rétablie dans ses principes, 3 vol. 1817)

S. THOLLIER

Institut de Langue et Littérature d'Oc - Université PARIS IV

CONSEQUENCES AGRICOLES DE LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES (539 - J.F. BRETON)

Voir "Histoire des Réfugiés protestants depuis la Révocation de l'Edit de Nantes" de Ch. WEISS, ouvrage déjà signalé dans LCC de septembre-octobre 1980. Il contient des informations sur l'apport des réfugiés en matière agricole, notamment en Allemagne.

En ce qui concerne les biens délaissés en France par les agriculteurs ayant quitté le pays, voici un cas précis : le 13 décembre 1703, Antoine d'Autun, avocat, Juge de Portes et Procureur du Roi alors fermier général du Marquisat de Portes, ayant été informé qu'à cause des troubles et guerres présentes causées par les huguenots fanatiques, Pierre Pradel avait abandonné la métairie de Mgr le Prince de Conti, sise près de l'église de Ste Cécile et sa propre métairie du Pinatel, ledit Pradel lui devant d'importants arrérages, il arrende les deux métairies pour 100 livres (Chabert notaire).

J. DAUTUN

FAMILLE PLANTIER DE MONTVERT (541 - A. et P. CHAMBON)

Une famille PLANTIER est connue au hameau des Appens, paroisse de la Melouse dès l'an 1500.

Elle possède dans sa descendance Louis de FONTANES, grand maître de l'Université sous Napoléon 1er.

- 1 - Jehan PLANTIER (+ dès 1550) a épousé Cécile ROUVERAN. Il en a eu plusieurs enfants dont :
- 2 - Louis PLANTIER, qui a épousé Anthonye PUECH. Il en a eu plusieurs enfants, dont :
- 3 - Jean PLANTIER qui a épousé en secondes noces en 1575 Marguerite NICOLAS dont est issu :
- 4 - Capitaine Louis PLANTIER, fixé à NOJARET, paroisse de VIALAS, par son mariage en 1602, avec Madeleine DOLADILHE.
- 5 - Jean PLANTIER (+ 1663), leur fils, a épousé en 1632, Anne de FAYET. De cette union sont issus :
- 6 - a) André PLANTIER, leur fils Sieur de la VERNADE et de MONTVERT, par sa mère et Seigneur du Manichard par sa femme ; il a épousé en 1651 Gabrielle RIBES décédé sans postérité, et
- 7 - b) Louis PLANTIER, Sieur de MONTVERT, gendarme de Monseigneur le Dauphin dans la brigade du Marquis de la Fare en 1672. Il a épousé en 1679 Françoise de REY.
- 8 - André PLANTIER, leur fils héritier des fiefs du Manichard, de Montvert et de la Vernade, a épousé Anne de CHAMBON, des VANS, (vers 1700).

Il paraît être le père de Noble Marc Antoine de PLANTIER-MONTVERT, ancien capitaine d'Infanterie, qui vend son fief de Montvert en 1770.

Je possède un important dossier sur cette famille, contenant les références des détails ci-dessus.

R. CUCHE

- QUESTIONS -

542 - COMMUNE DE MEYRANNES

Existe-t'il une monographie ou des articles sur la commune de Meyrannes et sur les débuts de l'industrie dans cette portion de la vallée de la Cèze ?

J. DELMAS

543 - CASSAGNOLES DU MOYEN-AGE à 1700

Je serais reconnaissant de toute information, documentation, source de renseignements concernant CASSAGNOLES (autres que les ressources des ADG) Noms de familles : CABOT, VIRGILE, COUDOULOUX, FOUCARD, ROQUES, CAUJOUX, etc...

J. CABOT

544 - LES FRAYRESCHES - Y en aurait-il plus dans la basse Cevenne et la Garrigue que dans la montagne à châtaigners ?

Passant depuis 40 ans au peigne-fin les minutes notariales dans le périmètre Altier - La Garde-Quérin - Les Vans - Malbosc - St Ambroix - Rivières Navacelles - St Hilaire de Brethmas - Alès - La Melouse - St Maurice de Ventalon (particulièrement XIV - XVI° et autour de Genolhac pour le Nord, et de Rousson-Navacelles au SE), j'y retrouve après d'autres, la fréquence des "affrayements" entre début XV° et début XVI° et leurs fréquentes liquidations, divisions au XVI° (voir pages de Leroy Ladurie là dessus)

Mais j'ai cru remarquer en plus de cette évolution dans le temps ; une "fréquence-densité" particulière dans l'espace. Il y aurait plus d'affrayements dans "mes" territoires Sud-Est : Cévenne calcaire, sillon d'Alès, St Ambroix garrigues... que dans les Montagnes micascisteuses et granitiques. Je n'ai rien quantifié encore -mais essaye de le faire. Y aurait-il des facteurs géologiques et géographiques, par exemple, la trame des cours d'eau et des points d'eau : l'accès à l'eau étant plus difficile et rare et clairsemé dans les calcaires ? et contraignant à des concentrations "parières" par Hameaux.

Sujet de méditation , d'échanges, de travaux.

J. PELLET

Dans un affrayement (affrayementum), des parties constructantes constituent une "frayresche". Ces parties peuvent être : de vrais frères (et soeurs)- germains, utérins, consanguins. Une ou plusieurs peuvent être héritiers universels du père (ou donataire de moitié de tous biens entre vifs) et la frayresche associera avec eux des frères, soeurs, beaux-frères, légataires particuliers. Ce pourra être des époux ou plusieurs ménages. Tout est commun. Travaux, Biens, Aliments. Nul n'aura plus de 5 sols.. Cela peut durer 10 ans... ½ siècle... 2 siècles. Rarement plus, en fait.

545 - LES BRICONNET

Il y eut, au Collet-de-Dèze, un notaire, Guillaume BRICONNET, qui exerça de 1529 à 1566. A la même époque, il y eut, à Nîmes, un évêque, Michel BRICONNET, fils de Guillaume I° BRICONNET, ancien général des finances du Languedoc, puis devenu veuf, cardinal, et donc neveu de l'évêque de Meaux, Guillaume BRICONNET. Quel lien familial rattache-t-il l'évêque de Nîmes aux précédents, dont il porte le prénom ?

A. HUGON

546 - ESCARRIE

Pourrais-je connaître, grâce aux lecteurs du bulletin la signification exacte qu'avait à l'époque (1700) le mot "Escarrié". On trouve quelquefois cette expression sur les registres de l'état civil, en tant que sobriquet, accolée aux noms propres : X..., dit l'Escarrié.

E. RICHARD